

Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

le 12 mai 2011 – Maison des associations



Ordre du jour

Introduction

Le logement

- Programme Local de l'Habitat 2010-2015
- L'analyse des besoins des personnes en situation de handicap au regard du logement
- L'Accord Départemental à l'adaptation des logements

L'enfant dans la ville

- Bilan et perspectives
-

La culture

- Les équipements municipaux : accessibilité et actions culturelles
- Le musée des Abattoirs : accessibilité, actions culturelles et projet

Programme Local de l'Habitat 2010-2015

intervention de Emilie LOIZEAU
Direction Habitat Foncier - CUGT -



L'analyse des besoins des personnes en situation de handicap au regard du logement

La Ville de Toulouse souhaite, sur le territoire :

- Connaître les besoins en matière de logement pour les personnes en situation de handicap
- Mieux identifier l'offre de logements adaptés et accessibles



Une étude est prévue entre juin et septembre 2011 qui comprendra 3 phases :

1. Diagnostic
2. Analyse de l'adéquation entre la demande et l'offre
3. Préconisation

Ce projet piloté par le Service Logement de la Direction des Politiques de Solidarité sera présenté en "groupe de travail logement". Différents partenaires seront associés à la démarche

Accord Départemental relatif à l'adaptation des logements au handicap et/ou à la perte d'autonomie

Intervention de Sabine VENIEL-LE-NAVENNEC
Directrice UNION SOCIALE POUR L'HABITAT MIDI-PYRENEES



Accord Départemental

relatif à l'adaptation des logements au handicap
et/ou à la perte d'autonomie

Rappel de la démarche

► Un contexte

- La loi de 2005 sur l'égalité des chances
- Aucune connaissance globale
- Des besoins à satisfaire au titre des politiques publiques (PDALPD/ACD)

► Des pratiques

- Des travaux effectués par les OHLM au coup par coup
- Une volonté de mise en regard : l'offre et le besoin
- Une réflexion engagée en 2007 avec les 5 Associations de locataires
- Une démarche partenariale en associant la MDPH et 2 associations désignées par la MDPH (*APF, ANPEA*)



Un accord signé en juin 2008

Accord Départemental relatif à l'adaptation des logements au handicap et/ou à la perte d'autonomie

Des attentes des associations :

- Des modifications sur le fond et sur la forme formulées par les associations représentant les personnes en situation de handicap

Etat d'avancement :

- Un recensement du parc accessible identifié par les OHLM
- Une collecte des données en cours sous un format unique permettant une cartographie de l'offre existante

Accord Départemental

relatif à l'adaptation des logements au handicap
et/ou à la perte d'autonomie

Conclusion et perspectives :

On peut saluer

- Une démarche innovante
- Une démarche perfectible
- Une démarche itérative

On peut envisager

- Un avenant à cet accord avec la signature des Associations représentatives des personnes en situation de handicap



Un travail est en cours avec les associations, la Ville de Toulouse et l'USH

4- L'enfant dans la ville



La signature de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Le 22 novembre 2010 la ville de Toulouse s'engage par la signature de la charte de déontologie à :

- **Respecter** le projet d'intégration mis en place pour l'enfant handicapé
- **Favoriser** l'intégration de l'enfant handicapé sur les structures de loisirs et de vacances
- **Assurer** formation et sensibilisation aux équipes d'encadrement

La signature de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

la ville de Toulouse s'engage à :

- **Informer** les futurs intervenants des obligations que la signature de la charte implique
- **Prendre connaissance** des informations fournies par les familles et concernant l'enfant
- **Organiser** des réunions avec les personnels
- **Afficher** la charte dans les établissements

La signature de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Les engagements de la Ville :

- La situation financière : 250.000€ par an pour le recrutement des Accompagnants de Vie de Loisirs
- L'évolution des missions des accompagnants de Vie de Loisirs :
 - 1^{ère} étape : « médicalisation »
 - 2^{ème} étape : « dé-médicalisation »
 - 3^{ème} étape : vers l'inclusion

La signature de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Les engagements de la Ville :

Des missions élargies pour les interventions auprès des enfants en situation de handicap :

- Participation à la rédaction du projet pédagogique
- Conseil auprès des animateurs et relais des référents
- Un statut d'animateur spécialiste (BAFA approfondissement handicap)

5- Des équipements culturels engagés dans une politique d'accessibilité



La culture pour tous : un enjeu majeur

intervention de J.GIRAUD
Direction du Développement Culturel - Ville de Toulouse -

[a-YVENAT\COMMISSION ACCESSIBILITE\COMMISSION 2011\Culture_Handicap 150311.ppt](#)



Le musée des Abattoirs :

un projet d'amélioration de l'accessibilité du site

intervention de A.SECOND et L.DARRIGRAND
Les Abattoirs

[les Abattoirs Cion accessibilité 23mars2011.ppt](#)



Merci de votre attention

